



Le 14 novembre 2023

Par SDÉ

M^e Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Objet : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-001-5.1 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Votre dossier : R-4233-2023 / Notre référence : LTG07372 JC

Chère consœur,

Le Coordonnateur a pris connaissance de la demande de renseignements n° 1 de la Régie relativement au dossier mentionné en objet. Le Coordonnateur aurait besoin d'un délai supplémentaire afin de lui donner l'opportunité de coordonner certaines réponses avec les représentants du *coordonnateur de la planification*.

Le Coordonnateur demande donc à la Régie de prolonger le délai pour fournir ses réponses dans le présent dossier au lundi 20 novembre à midi.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) *Joelle Cardinal*

JOELLE CARDINAL

JC/jl